



Bibliothèque du Conservatoire Charte de l'utilisateur des ressources informatiques et des nouvelles technologies

Article 1 : Conditions d'accès

L'inscription à la bibliothèque du Conservatoire donne accès gratuitement à l'offre en nouvelles technologies : accès libre aux postes Internet.

Pour garantir l'accès au plus grand nombre, les postes Internet sont réservables pendant les périodes d'ouverture au public.

Tout retard de plus de 10 minutes annule le rendez-vous. En cas de récidive, la bibliothèque se réserve le droit de refuser les rendez-vous ultérieurs.

Pour des raisons pratiques, aucun poste ne peut accueillir, même momentanément, un groupe de plus de deux personnes.

Pour les mineurs, l'inscription à la bibliothèque du Conservatoire est conditionnée par une autorisation parentale permettant l'accès à l'ensemble des services, y compris Internet. Par conséquent, l'utilisation d'Internet se fait sous la responsabilité des personnes détentrices de l'autorité parentale (père ou mère, tuteur légal).

Article 2 : Services offerts

- L'accès Internet
- L'utilisation d'outils de bureautique
- L'écoute de CD du fonds de la bibliothèque
- Le visionnage de films, documentaires, concerts,... pour les DVD du fonds autorisés

Les documents peuvent être enregistrés sur clé USB personnelle de l'utilisateur.

Article 3 : Responsabilité morale et respect de la législation

Chaque utilisateur est responsable de sa session de travail.

Il est interdit de modifier la configuration des postes, de télécharger des programmes sur les postes.

L'usage d'Internet doit se faire dans le respect de la législation française et des missions de la bibliothèque. Sont donc interdites les consultations de sites faisant l'apologie de la

violence, de discriminations ou de pratiques illégales ainsi que les sites pornographiques. La nature de ces interdictions concerne également les propos tenus par l'intermédiaire de la messagerie électronique.

L'utilisateur s'engage à respecter le droit des auteurs des œuvres consultées sur Internet (Code de la propriété intellectuelle)

L'utilisateur est informé que pendant les sessions son écran est visible par les bibliothécaires.

Les bibliothécaires se réservent le droit de faire cesser la consultation de tout site relatant des informations non-conformes aux lois en vigueur (droit d'auteur, respect de la personne humaine, délit d'incitation à la haine raciale...) ou toutes données contraires à la législation et aux bonnes mœurs.

La consultation de sites payants et toute forme de commerce électronique sont interdites.

Le dialogue en direct (ou chat) n'est pas autorisé.

La bibliothèque ne saurait être tenue pour responsable de la qualité de l'information trouvée par les utilisateurs sur Internet.

L'utilisation des postes Internet est soumise à l'acceptation de la présente Charte.

Toute infraction au présent règlement pourra entraîner l'exclusion temporaire ou définitive de la bibliothèque du Conservatoire.